

## Les frais du contrat de capitalisation SGGP Capi Evolution \*

Mise à jour : 25/04/2023

Montant minimal de versement initial :	15 000 €
Frais d'adhésion à l'association ayant souscrit le contrat :	NA

### FRAIS ANNUELS

#### A) Frais de gestion du contrat

Frais des supports

Gestion liberté

- Fonds en euros (support Sécurité en Euros, Sécurité Infra Euro)
  - **0,72%** maximum
- Support en unités de compte
  - **0,80 %** maximum (Hors SCPI),
  - **1,003%** maximum sur les supports SCPI

Gestion Sous Mandat Dédicée

- Fonds en euros : (Support Sécurité en Euros, Sécurité Infra Euro)
  - **0,72 %** maximum
 Le fonds Euro Trésorerie, fonds d'attente à l'investissement du compartiment géré, ne supporte pas de frais
- Support en unités de compte
  - **Compartiment Libre : 0,80 % maximum (hors SCPI)**
  - **Compartiment Libre : 1,003 % maximum sur les supports SCPI**
  - **Compartiment Géré : 2,30 % maximum dont 1,50 % maximum liés aux frais de mandat**

#### B) Frais de gestion des unités de compte prélevés par les gestionnaires d'actifs

##### 1/ Gestion liberté – moyenne par type de support

Fonds actions** (moyenne)	1,781 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	<i>0,735 %</i>
Fonds obligations (moyenne)	1,119 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	<i>0,438%</i>
Fonds immobilier**** (moyenne)	1,853 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	<i>0 %</i>
Fonds diversifiés (moyenne)	1,648 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	<i>0,640 %</i>

##### 2/ Gestion sous Mandat Dédicée – moyenne par univers d'investissement

Gestion sous Mandat Dédicée	1,624 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	<i>0,643 %</i>

#### C) Autres frais annuels

<i>frais forfaitaires</i>	NA
<i>frais proportionnels</i>	NA

**FRAIS PONCTUELS PAR OPERATION (TAUX OU MONTANT MAXIMAL)**

Frais sur versement

- **2,50% Maximum**

Frais de changement de modes de gestion

0%

Frais d'arbitrage

- Proportionnels ou forfaitaires en Gestion Liberté
  - **0,50% du montant arbitré**
- Arbitrages dans le cadre de Programmes d'arbitrages
  - **0,5 %** des sommes arbitrées
  - **Service Alerte : 15 €/An**
- Nombre d'arbitrages gratuits par an 0
- Arbitrages En Gestion sous Mandat Dédicée :
  - **Gratuits** pour les arbitrages réalisés dans le compartiment Géré
  - **0,50 %** pour les arbitrages dans le compartiment liberté

Frais de transfert sortant vers un autre produit

0

Frais sur les versements de rente\*\*\*\*\*

1,50 %

Frais de rachat

0 %

NA : non applicable

\*= Le tableau indique les principaux frais du contrat constatés au dernier exercice clos. Il peut cependant subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau.

\*\* = la catégorie « fonds actions » inclut les ETF mais exclut les fonds de capital-investissement (FCPR, FPCI, FIP) et les titres vifs.

\*\*\*= part des frais reversés au profit du distributeur et du gestionnaire du contrat au cours du dernier exercice clos.

\*\*\*\*= la catégorie « fonds immobilier » inclut les OPCV, les SCPI et les SCI.

\*\*\*\*\*=Le taux de frais de gestion du fonds en euros de 0,48 % continue de s'appliquer en cas de liquidation en rente.